

Communiqué de Presse

Unité de Communication du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Réf: 027f07

Tel : +33 3 90 21 49 36

Fax : +33 3 88 41 27 51

congress.com@coe.int

www.coe.int/congress



46 members

Albania
Andorra
Armenia
Austria
Azerbaijan
Belgium
Bosnia and Herzegovina
Bulgaria
Croatia
Cyprus
Czech Republic
Denmark
Estonia
Finland
France
Georgia
Germany
Greece
Hungary
Iceland
Ireland
Italy
Latvia
Liechtenstein
Lithuania
Luxembourg
Malta
Moldova
Monaco
Netherlands
Norway
Poland
Portugal
Romania
Russia
San Marino
Serbia
Slovakia
Slovenia
Spain
Sweden
Switzerland
"The former Yugoslav Republic of Macedonia"
Turkey
Ukraine
United Kingdom

Ian Micallef : « Ces cinquante dernières années, la démocratie locale s'est fermement enracinée dans toute l'Europe »

Strasbourg, 11.01.2007 – « Le 12 janvier 1957, la Conférence des pouvoirs locaux de l'Europe a entamé sa toute première session à Strasbourg », a rappelé Ian Micallef, Président de la Chambre des pouvoirs locaux du Congrès du Conseil de l'Europe, dans une déclaration rendue publique aujourd'hui.

« Alors que nous célébrons les 50 ans de la démocratie locale en Europe, rappelons-nous que c'est le Conseil de l'Europe, par l'intermédiaire de son Assemblée parlementaire et de son Comité des Ministres, qui a ouvert la voie à l'instauration d'un fondement politique et juridique pour la démocratie locale sur notre continent en créant la Conférence des pouvoirs locaux de l'Europe.

Au fil des ans, cette Conférence a évolué jusqu'à devenir en 1994 le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, avec pour principal objectif de renforcer la démocratie territoriale et de préserver les valeurs consacrées par la Charte européenne de l'autonomie locale. L'une de ces valeurs est le principe de subsidiarité, également reconnu par l'Union européenne dans son Traité constitutionnel, principe en vertu duquel la gestion des affaires publiques doit se faire au niveau le plus proche du citoyen.

La démocratie locale, pierre angulaire de l'édifice démocratique, est un élément important de la stabilité démocratique et pas seulement en Europe. Nous soutenons sans réserve la Déclaration sur l'autonomie locale qui, nous l'espérons, sera adoptée prochainement par les Nations Unies, ainsi que les efforts supplémentaires du Comité des régions, rétabli par l'Union européenne.

Alors que nous célébrons 50 ans de démocratie locale en Europe, nous devons impérativement nous rappeler que sans démocratie locale il n'y a pas de démocratie du tout », a déclaré Ian Micallef.